

Département de la Manche  
Arrondissement de Saint-Lô  
Canton de Pont-Hébert

**Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

20/11/2023

Date d'Affichage

05/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN,  
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST,  
Pauline BOSCHER, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU,  
Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD,  
Serge ANFRAY.

Absents excusés : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline  
VAUTIER, M. Stéphane LECHANOINE qui donne pouvoir à M. Yohann  
GARREAU

Monsieur Serge ANFRAY remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2023 - N°11/04 : SÉCURISATION DE BOURG**

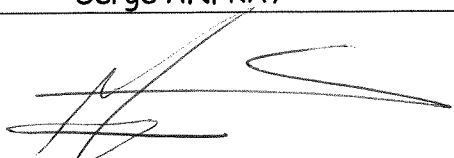
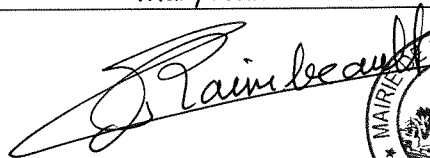

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint chargé de la voirie.  
Un devis a été demandé à l'entreprise Signature pour la réalisation de marquage en  
bande de 10 passages piétons ainsi que la pose de 4 panneaux de police et la fourniture  
et la pose d'une barrière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de l'entreprise Signature pour un montant de 1 861.10 € HT soit  
2 233.32 € TTC.
- autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au  
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

|   |   |
|---|---|
| Le secrétaire de séance<br>Serge ANFRAY   | Le Maire<br>Maryvonne RAIMBEAULT  |
|  | <br> |